

<p style="text-align: center;"><b>PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE KNOERINGUE DE LA SEANCE DU 12 AVRIL 2021</b></p>
--

**LISTE de PRESENCE**

**Sous la présidence de M. UEBERSCHLAG André, Maire**

**Présents** : MM. GROELLY Patrick, GENG Caroline, ZOELLE Jean-Denis adjoints.  
MM. DOPPLER Franck, GUTZWILLER Laurent, MERTZ Julie, MUNCH Johnny, MUNCH Pascal, UEBERSCHLAG Franck.

**Absent** : M. FRISCH Guillaume.

**Le secrétaire de séance** : Mme MERTZ Julie.

**Ordre du jour** :

1. Approbation du procès-verbal du 22 février 2021
2. Budget Communal
  - Comptes administratif et de gestion 2020
  - Affectation des résultats
  - Vote du taux des taxes locales
  - Budget Primitif 2021
  - Subventions aux associations
3. Travaux communaux
4. Urbanisme
5. Saint-Louis Agglomération
6. Affaires scolaires
7. Affaires financières
8. Divers

**1. – APPROBATION du PROCES-VERBAL du 22 février 2021**

Le procès-verbal, expédié à tous les membres, est commenté par Monsieur le Maire. Aucune observation n'étant formulée, il est adopté à l'unanimité.

## **2. – BUDGET COMMUNAL**

### **2.1. - Compte administratif communal 2020**

Monsieur le Maire présente au Conseil le Compte Administratif 2020 de la Commune, qui présente un excédent global de clôture de 355 375.10 €.

Monsieur le Maire ayant quitté la salle de séance et Monsieur GROELLY Patrick ayant pris la présidence, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Compte Administratif de la Commune de Knoeringue présenté par Monsieur le Maire.

### **2.2. - Compte de gestion communal 2020**

Monsieur le Maire donne connaissance au Conseil du compte de gestion 2020 de la Commune, qui est rigoureusement identique au compte administratif précédemment approuvé. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité des présents le compte de gestion 2020 de la Commune présenté par le Receveur Municipal.

### **2.3. – Affectation des résultats**

Le Conseil,

- ayant constaté un excédent de fonctionnement de 306 507.28 € et un excédent d'investissement de 48 867.82 €,
- ayant constaté l'excédent global de clôture du compte administratif 2020, qui s'élève à 355 375.10 €,

décide, à l'unanimité,

- d'affecter une partie de l'excédent de fonctionnement, soit 200 000.00 €, en recettes de fonctionnement au compte 002 (résultat de fonctionnement reporté), et d'affecter le solde de l'excédent de fonctionnement, soit 106 507.28 € à la section d'investissement au compte 1068 (excédents de fonctionnement capitalisés)
- d'affecter l'excédent d'investissement de 48 867.82 € en recettes d'investissement au compte 001 (solde d'exécution de la section d'investissement reporté).

### **2.4 – Vote du taux des taxes locales**

Il est proposé au Conseil Municipal de maintenir les taux des taxes directes locales à l'identique de ceux pratiqués en 2020, à savoir :

- taxe foncière sur les propriétés bâties, majorée du taux départemental de 13.17 % :  
**12.70 % + 13.17 % = 25.87 %**
- taxe foncière sur les propriétés non bâties soit : **83.08 %**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide, à l'unanimité, le maintien des taux tels que proposés.

#### **2.4. – Budget primitif Communal 2021**

Monsieur le Maire présente au Conseil le projet de Budget Primitif Communal 2021 pour approbation.

42

Les dépenses et les recettes de fonctionnement s'équilibrent à 532 300.00 €.

Les dépenses et les recettes d'investissement s'équilibrent à 424 875.10 €.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, approuve le Budget Primitif Communal pour l'exercice 2021, qui peut se résumer ainsi : cf en annexe...

#### **2.6. – Subvention aux associations**

Le Conseil Municipal décide le versement de subventions aux associations suivantes :

<b>Association</b>	<b>Montant de la subvention</b>
Ligue contre le cancer	80,00 €
Amicale des Sapeurs-Pompiers de Knoeringue	250,00 €
Chorale Sainte Cécile de Knoeringue	200,00 €
Institut Médico Educatif de Bartenheim	100,00 €
Association des Amis des Landes	40,00 €
APAMAD - APALIB	500,00 €
Association Locale de Soins Infirmiers à Domicile	40,00 €
Jeunes Sapeurs-Pompiers de la Communauté de Communes	100,00 €
Association pour la Sauvegarde du Landskron	65,00 €
Delta Revie	120,00 €
ALUT Association Ludovicienne de la téléalarme	40,00 €
Fondation du patrimoine	55,00 €
Subventions voyages scolaires et éducatifs en fonction des demandes	2 960,00 €
Subventions diverses	450.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>5 000,00 €</b>

Les montants figurant ci-dessus sont inscrits au budget primitif 2021.

#### **4. - TRAVAUX COMMUNAUX**

##### **4.1. - RD 16**

Un courrier de M. Götz d'Enedis informe la commune que les poteaux allant du Steinberg à la rue du Gué seront enlevés entre le 6 et le 9 juin prochain.

Le Syndicat d'Electricité reste muet.

##### **4.2. – PLU**

Le commissaire-enquêteur a été désigné et il animera une réunion d'information jeudi 15 avril 2021.

L'enquête publique devrait débuter le 1<sup>er</sup> juin 2021.

##### **4.3. – Travaux d'enfouissement futurs**

Monsieur le Maire propose d'organiser une réunion avec M. HENON du cabinet IVR afin d'estimer le coût des travaux d'enfouissement de l'ensemble du réseau aérien du village qu'il convient de réaliser.

##### **4.4. – Pose d'enrobé**

Monsieur le Maire présente le devis établi par l'entreprise Rokemann qui propose, pour un montant total de 22 672.00 € HT, de couvrir d'enrobé le chemin qui part de la rue Eugène Wacker jusqu'à la ferme de M. GROELLY Patrick.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de passer commande de ces travaux.

Le plan d'Orange relatif à l'enfouissement de ligne téléphonique le long de ce chemin est toujours en attente. Dès réception, il sera communiqué à Rokemann qui effectuera également ces travaux.

#### **5. - URBANISME**

##### **5.1. – Documents d'urbanisme**

Monsieur le Maire présente les différentes demandes déposées en mairie depuis le dernier Conseil Municipal :

<b>Documents d'urbanisme</b>	<b>Lieu/Adresse</b>	<b>Motif</b>	<b>Avis</b>
DP Munch Johnny	9, rue du Gué	Clôture grillagée	Favorable
DP Hochenauer Patrick	13, rue du Gal de Gaulle	Auvent	Favorable
DP Finck Loïc	1 bis, rue du Gal de Gaulle	Abri à bois	En cours
DP Maigret Jean-Paul	14, rue des Prés	Claustras	Favorable
DP Dietschy Thomas	1, rue des Prés	Clôture + ravalement de façade	Favorable
CU Rueher Georgette	3, rue de l'Eglise	CU opérationnel	En cours
PC Vogt Roland	22, rue des Prés	Garage	En cours
PC Rueher Mathieu	Muehlacker, chemin rural dit Hofackerweg	Prolongation d'un hangar agricole	Favorable

## **6. – SAINT-LOUIS AGGLOMERATION**

### **6.1. – Réunion budgétaire**

Monsieur le Maire présente succinctement le Budget Primitif de SLA. Sont prévus :

- en fonctionnement : 68 millions d'euros, dont 12 millions sont affectés au personnel,
- en investissement : 22 millions d'euros.

43

## **7. - AFFAIRES SCOLAIRES**

### **7.1. – Ecole maternelle**

- 40 élèves fréquentent l'école cette année scolaire, (43 élèves l'année dernière),
- action prévue : la création de bacs en bois pour permettre aux enfants de s'adonner aux activités de jardinage : l'ouvrier communal sera mis à disposition du personnel enseignant.

### **7.2. – Ecole primaire**

Les projets scolaires sont limités en raison des restrictions sanitaires. Toutefois, un projet d'écriture a été mis en place qui consiste en la création d'un livre et d'une correspondance avec l'école de Steinsoultz (jogging d'écriture...)

Le projet sportif d'initiation au basketball est en stand-by, et les activités de piscine ont été repoussées.

Les 3 classes seront maintenues et Monsieur LABORIE a fait savoir qu'il ne fera valoir ses droits à la retraite qu'à l'issue de l'année scolaire 2021/2022.

Monsieur le Maire évoque également la nécessité de se réunir prochainement afin d'évoquer l'avenir du groupe scolaire, notamment le maintien, ou non, du regroupement tel qu'il est aujourd'hui, mais aussi la future organisation de la gestion des bâtiments (école maternelle doit être refaite, son financement,...).

## **7. – AFFAIRES FINANCIERES**

### **7.1. – Admission en non-valeurs**

Vu la demande émanant du Trésorier de Saint-Louis, le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide d'accepter l'admission en non-valeur des sommes suivantes :

- exercice 2016 – Schluraff Lucie : 17.98 €
- exercice 2018 – Mehr Fabien : 0.98 €
- exercice 2008 – Dreier Jurg : 8.01 €
- exercice 2018 – Runser Oscar : 3.09 €
- exercice 2015 à 2018 – Roost Walter : 42.87 €

soit un total de 72.93 €. Les crédits nécessaires sont prévus au budget.

## **8. - DIVERS**

### **8.1. – Demande de subvention thématique Gerplan**

Dans le cadre de l'embellissement de l'aire de jeux, Monsieur le Maire propose l'achat d'arbres divers.

Le coût de l'opération est évalué à 2 073.58 € TTC. Une subvention de 40 % au titre du Gerplan est à solliciter pour 2021.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- autorise Monsieur le Maire à réaliser toutes les démarches pour l'obtention de la subvention,
- approuve cette proposition et décide d'inscrire les crédits nécessaires au BP 2021.

### **8.2. – Dépôt sauvage**

Un dépôt sauvage a été découvert au Steinberg (traverses de chemin de fer, béton...), constaté par les Brigades Vertes. Le rapport qu'elles rédigeront sera transmis à tous les propriétaires des parcelles concernées par ce dépôt. Des articles de lois y ont déjà été déposés, afin d'avertir, voire dissuader toute récidive possible.

### **8.3. – Tour d'Alsace cycliste**

Le Tour d'Alsace, qui passera par Knoeringue le 25 juillet 2021, sollicite l'aide communale pour son organisation, et notamment, la sécurisation en traverse du village. La Commune n'a pas la possibilité de mettre du personnel communal à disposition, ni aucun matériel.

#### **8.4. – Elections Départementale et Régionale**

Les dates de ces deux scrutins ont été fixées aux 20 et 27 juin 2021.

Les membres du conseil sont d'ores et déjà invités à s'organiser afin d'assurer le fonctionnement de l'unique bureau électoral lors de ces deux dimanches.

#### **8.5. – Fleurissement du village**

Monsieur ZOELLE Jean-Denis présente l'avant-projet qui consiste, dans un premier temps, en la distribution dans les boîtes aux lettres du village d'un tract avec talon-réponse, permettant aux personnes intéressées par le fleurissement de leur maison, de passer commande, à des tarifs préférentiels, de bacs et fleurs diverses.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de financer ce projet à hauteur de 1 500.00 €.

#### **8.6. – Préservation de l'environnement**

Il est proposé d'installer à proximité des bancs de promenade, des conteneurs en acier de sacs poubelles.

Aucun membre n'ayant à intervenir, Monsieur le Maire clôt la séance à 22h15.

44

#### **Ordre du jour :**

1. Approbation du procès-verbal du 22 février 2021
2. Budget Communal
  - Comptes administratif et de gestion 2020
  - Affectation des résultats

- Vote du taux des taxes locales
  - Budget Primitif 2021
  - Subventions aux associations
3. Travaux communaux
  4. Urbanisme
  5. Saint-Louis Agglomération
  6. Affaires scolaires
  7. Affaires financières
  8. Divers

**Tableau des signatures pour l’approbation du procès-verbal des  
délibérations du conseil municipal de Knoeringue  
de la séance du 12 avril 2021**



<b>Nom et Prénom</b>	<b>Qualité</b>	<b>Signature</b>	<b>Procuration</b>
<b>UEBERSCHLAG André</b>	<b>Maire</b>		
<b>GROELLY Patrick</b>	<b>1<sup>er</sup> adjoint</b>		
<b>GENG Caroline</b>	<b>2<sup>ème</sup> adjoint</b>		
<b>ZOELLE Jean-Denis</b>	<b>3<sup>ème</sup> adjoint</b>		
<b>DOPPLER Franck</b>	<b>C o n s e i l l e r Municipal</b>		
<b>FRISCH Guillaume</b>	<b>C o n s e i l l e r Municipal</b>	<b>Absent</b>	
<b>G U T Z W I L L E R Laurent</b>	<b>C o n s e i l l e r Municipal</b>		
<b>MERTZ Julie</b>	<b>C o n s e i l l e r Municipal</b>		
<b>MUNCH Johnny</b>	<b>C o n s e i l l e r Municipal</b>		
<b>MUNCH Pascal</b>	<b>C o n s e i l l e r Municipal</b>		
<b>U E B E R S C H L A G Franck</b>	<b>C o n s e i l l e r Municipal</b>		